

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOUPILLIERES



Date de convocation
03 février 2020

Le 14 février 2020 à 20 heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Goupillières, sous la Présidence de Mr JEAN Raymond.

Date d'affichage
03 février 2020

Etaient présents :
M. JEAN Raymond, Mme BAUDRY Mireille, LOISEL Olivier, Mme MELEARD Muriel, M. MARGOT Gilles, M. MOKRY Germain, M. JEAN Stéphane.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme FRANCOIS Régine, M. PAUL Romaric.

Nombre de conseillers

En exercice : 9
Quorum : 5
Présents : 7
Absents : 2
Vote : 7

Le compte rendu de la précédente réunion a été lu et approuvé.

1) VOTE DU COMPTE DE GESTION et COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Conseil Municipal approuve le **Compte de Gestion 2019 de la commune** qui laisse apparaître :

	FONCT	INVESTISSEMENT	RAR
RECETTES exercice 2019	417 448,84 €	295 717,64 €	290 960,01 €
DEPENSES exercice 2019	295 852,67 €	345 266,00 €	312 879,73 €
Résultats	121 596,17 €	-49 548,36 €	-21 919,72 €
EXCEDENT/DEFICIT cumulé précédent BP ou BS 2018	396 461,92 €	-1 038,66 €	
RESULTAT EXERCICE	518 058,09 €	-50 587,02 €	

2) NOUVEAUX TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal a souhaité augmenter le tarif des concessions au cimetière car la reprise des monuments abandonnés était à la charge de l'acheteur qui souhaitait reprendre une place libre.

Dorénavant, elle sera à la charge de la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les nouveaux tarifs pour le cimetière soit :

Concession pour 30 ans : 540.00 euros T. T. C.

Concession pour 50 ans : 810.00 euros T. T. C.

3) **MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA Communauté de Communes Cœur d'Yvelines**

Les communes ont obligation de verser sur le Géoportail de l'Urbanisme (GPU) leur document d'urbanisme réglementaire au format adéquat, au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

La CCCY recherche un prestataire unique pour effectuer ce travail de numérisation pour les communes qui le souhaitent. L'objectif de cette mutualisation est d'obtenir un montant de prestation plus favorable.

Afin de pouvoir mener à bien cette démarche (consultation et attribution du marché), il convient d'inscrire cette prestation dans les statuts de la communauté de Communes. Il est donc proposé d'ajouter, en tant que service commun, la numérisation des PLU dans les statuts de Cœur d'Yvelines

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, **ADOpte** les nouveaux statuts incluant la numérisation des PLU dans son paragraphe 2.3 « services communs ».

La séance est levée à 22h00.

INFORMATIONS

COURSES CYCLOTOURISTES:

Le Samedi 7 mars à partir de 12h30 : randonnée accessibles à tous.

(Point de convivialité : D119, croisement Vallée Penaut / Grande Rue).

Le Dimanche 8 mars : Passage du Paris Nice sur le D 11 entre 12h45 et 13h00.

Le Dimanche 24 mai : Passage d'une course sur la D119 vers 10h45.

Le Dimanche 7 juin : course de vélo des Yvelines de 9h00 à 18h00.

(Point de convivialité : salle des fêtes des châtaigniers).

ELECTIONS MUNICIPALES : Le **15 et 22 mars** prochain.

DISTRIBUTION DES SACS DES DECHETS VERTS : Les samedis **7, 14 et 21 mars** 2020 de 10h à 12h.

COLLECTE DES DECHETS VERTS : Du lundi **30 mars** 2020 au lundi **7 décembre** 2020 inclus.

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS : Le **2 juin** 2020 et le **5 novembre** 2020.